

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DES JEUNES

QUALIFICATION INTERREGIONALE – M.I.R

Règlement spécifique de l'épreuve - mis à jour au 1^{er} juillet 2020

BESANÇON (25)

Samedi 05 et Dimanche 06 septembre 2020

Les qualifications de Zones et la Finale de Ligue ayant été annulés, les qualifications pour le CFJ se feront directement lors de la Finale de l'Inter-région (MIR)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française qualifiés par chacune des deux Ligues

FORME DE JEU

Stroke Play, 36 trous, 18 trous par jour.

U12 et U14 : compte pour le Mérite Jeunes

U16 : ne compte pas pour le Mérite Jeunes

APPAREIL DE MESURE DE DISTANCE

⇒ **L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée** lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la ffgolf.

CATEGORIES	GARCON	FILLES
U12 MOINS DE 13 ANS	Gris	Violet
U14 BENJAMINS	Jaune	Rouge
U 16 MINIMES	Blanc	Bleu

HEURES DE DEPART ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue en concertation avec le Club et l'arbitre désigné.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité d'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{re} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10.

En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

REPARTITION IR EST 2020

Lors de la **Qualification Interrégionale (M.I.R)** le nombre maximum de participants est fixé à **104**. Ce quota se répartit comme suit :

	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GRAND EST	TOTAL
QUOTAS FINALE IR EST 2020	30	64	94+10 = 104

10 places supplémentaires seront à disposition de l'IR EST si besoin (liste d'attente)

INSCRIPTION

L'inscription des joueurs pour cette épreuve se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgpolf.org> au plus tard 15 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve → **soit le 21 août 2020**. Aucune inscription ne peut être effectuée directement auprès des clubs organisateurs

Voici la répartition des 64 places prévues pour les joueurs du Grand Est:

	GRAND EST → 64 places	
Catégorie	Garçons	Filles
U16	10	5
U14	17	7
U12	18	7
+10 place éventuelles (si liste d'attente) pour les 2 ligues		

Mode de sélection : les joueurs des catégories U12 / U14 / U16 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes (mars), puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Après la clôture des inscriptions, la Ligue récupérera les places qui ne seraient pas utilisées dans une catégorie et pourra les « utiliser » en fonction des besoins recensés dans les autres catégories.

DEPARTAGE

Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

RESULTATS :

Le quota de qualifiés de l'Interrégion Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 14 places pour les 2 ligues en U12/U14 et 3 places en U16 :

Quotas *	Garçons	Filles
U16	2	1
U14	3	3
U12	4	4

**2 quotas flottants pourront être utilisés par l'IR Est*

Places supplémentaires :

→ Les 12 premiers benjamins et les 9 premières benjamines (U14) du Mérite de septembre seront directement qualifiés, et s'ajouteront donc aux quotas déjà donnés.

→ Championnat de France U16 : 50% du champ est qualifié par les quotas interrégionaux et les 50% restant par le Mérite Jeunes. Nombre maximum d'inscription : 60 filles et 60 garçons.

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Représentant de la Commission Jeunes de la Ligue ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant ;
- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral.